

**Marie Odile ATTANASSO**

*Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management ENEAM),  
Université d'Abomey-Calavi (UAC)  
Email: marieodile.attanasso@gmail.com*

## **Profil et dynamique de la pauvreté selon le genre**

Résumé : La pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, elle a été abordée selon l'approche monétaire et l'approche non monétaire. Les femmes ont été nombreuses à avoir accès au microcrédit, ce qui a eu un impact positif sur la pauvreté monétaire, en revanche, ces moyens ne leur ont pas permis d'améliorer leurs conditions d'existence. Différentes méthodes ont été utilisées pour mesurer les facteurs différentiels de la pauvreté monétaire et non monétaire selon le sexe. A partir des données, il ressort que les hommes et les femmes de plus de 60 ans et travaillant dans le secteur agricole sont plus exposés au risque de pauvreté que les autres groupes de personnes. Par ailleurs, le milieu rural reste le lieu où se concentre la plupart des ménages pauvres. Cette étude permet de montrer que les femmes chefs de ménages sont en définitive, tous facteurs confondus, plus exposées au risque d'être pauvres que les hommes chefs de ménages parce que la taille moyenne du ménage au Bénin est supérieure à 4. L'innovation majeure de l'étude est d'avoir déterminé le niveau de pauvreté du ménage en tenant compte des membres du ménage répartis par sexe et non plus uniquement du chef de ménage.

Mots-clés : *Profil de la pauvreté – Genre – Logit – Dominance stochastique, Analyse de classification multiple*

## **Profile and dynamic poverty according to gender**

Abstract: Poverty is a multidimensional phenomenon; it was addressed by the monetary approach and non-monetary approach. The women were likely to have access to microcredit, which has a positive impact on income poverty; however, these means have not allowed them to improve their living conditions. These concerns about the situation of women will be analyzed from data disaggregated by sex. Different methods have been used to measure differential factors of monetary and non-monetary poverty by gender. From the data, it appears that men and women over 60 years working in the agricultural sector are more at risk of poverty than other groups of people. Moreover, the rural remains the place where most of the poor households are concentrated. This study helps to show that female-headed households are ultimately across all factors, higher risk of poverty than men heads of households because the average household size in Benin than 4. The major innovation of the study is to have determined the level poverty taking all household members divided by gender and not only the head of household.

*Keywords: Profil of poverty – Gender – Logit – Stochastic dominance – Multiple classifications Analysis*  
*J.E.L. Classification : I32 – D63 – J16*

## 1. Introduction

Le concept de Pauvreté monétaire prend corps dans le concept de bien-être matériel. La pauvreté monétaire apparaît comme une situation dans laquelle une ou plusieurs personnes ne peuvent atteindre un niveau de bien-être matériel minimum acceptable. La pauvreté ainsi définie soulève deux questions : un problème d'identification et un problème d'agrégation. L'identification des couches pauvres dans une société passe par l'évaluation du bien-être des individus et la détermination du seuil à partir duquel une personne peut être considérée comme pauvre. L'évaluation du bien-être individuel ou du ménage se heurte au fait que l'utilité n'est jamais observable directement. Par conséquent, il importe de trouver une contrepartie au bien-être qui puisse être réellement observée. Dans ce contexte, la Banque Mondiale (1990) indique qu'il existe des fondements théoriques suffisants pour considérer que les dépenses constituent une bonne appréciation du bien-être. Cette approche analytique, souligne Lachaud (1994), suppose deux hypothèses : l'hypothèse de maximisation de l'utilité des individus et celle des biens consommés comme éléments principaux d'analyse.

La pauvreté non monétaire quant à elle, est définie comme l'incapacité à satisfaire les besoins jugés primaires dans la communauté. Au-delà du manque de ressources (argent) pour s'acheter les biens nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels minimum, la pauvreté non monétaire prend en compte des aspects purement qualitatifs tels que l'impossibilité pour un individu d'une communauté de pouvoir être adéquatement nourri, habillé ou logé, de pouvoir prendre part à la vie communautaire ou à bénéficier des services sociaux de base. Il y a une incapacité non liée systématiquement au revenu monétaire chez le pauvre et qui l'empêche de jouir du bien être minimum acceptable.

L'hypothèse principale sur laquelle se fonde l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté découle du fait que l'analyse des aspects économiques de la pauvreté est insuffisante, le revenu et la consommation étant des indicateurs très peu satisfaisants pour cerner la pauvreté Martinetti (2000). La santé, la longévité l'éducation, les relations sociales, l'état de sérénité sont des composantes qui ne doivent pas être ignorées lorsque l'on s'intéresse à l'élévation du niveau de bien être des individus dans la société. Plusieurs spécialistes des sciences sociales se sont intéressés à l'aspect multidimensionnel de la pauvreté. La démarche des sociologues a conduit à la conception de plusieurs indicateurs. Récemment le débat économique dans ce domaine a été profondément, redynamisé grâce aux travaux de Sen (1987, 1992, 1993, 1994, 1997) qui aboutit à l'approche des possibilités (*capability approach*). Cette approche est directement liée aux caractéristiques sociodémographiques des personnes cibles, mais aussi de leur environnement et du processus de conversion des ressources et des opportunités disponibles en bien être. L'approche multidimensionnelle a l'avantage de ne pas tenir compte que des conditions matérielles des individus mais aussi de leurs conditions générales de vie.

Plusieurs types de pauvreté ont été calculés au Bénin parmi lesquels nous ne citerons que la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire. Les données collectées au Bénin dans les ménages sur les dépenses de consommation et du patrimoine ont permis de

constater un niveau de pauvreté monétaire plus élevé chez les hommes chefs de ménages que chez les femmes chefs de ménage : 38 % contre 27,6 % en 2011 (EMICoV, 2011). En revanche, dans le cas de la pauvreté non monétaire calculer à partir de la possession du patrimoine, la pauvreté est plus élevée chez les femmes chefs de ménages que chez les hommes chefs de ménages. C'est ce paradoxe qui a été à la base de cette étude sur le profil et la dynamique de la pauvreté selon le genre. Pour comprendre les raisons qui expliquent cette différence de situation, il a été recherché les facteurs déterminants de la pauvreté et défini le profil de la pauvreté.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs outils analytiques ont été développés pour l'étude de la pauvreté au cours des dernières années. La régression logit a été utilisée pour rechercher les facteurs déterminants de la pauvreté des hommes et des femmes chefs de ménages. La dominance stochastique a été utilisée pour confirmer que la pauvreté des femmes chefs de ménages est plus élevée que celle des hommes chefs de ménages dans le cas de la pauvreté non monétaire alors qu'elle est plus faible dans le cas de la pauvreté monétaire. Une matrice de passage a été déterminée pour l'analyse de la dynamique de la pauvreté à partir des données de panel (EMICoV, 2006 et 2009) afin d'identifier le noyau dur de la pauvreté. En définitive, à l'aide de l'Analyse de Classification Multiple il a été déterminé le profil de la femme pauvre et de l'homme pauvre.

En conséquence, dans une première partie il a été fait le point des différentes méthodes utilisées. Dans la deuxième section une analyse des résultats en abordant les déterminants de la pauvreté selon le sexe, la dynamique de la pauvreté et enfin le profil de la pauvreté a été menée en prenant en compte plusieurs caractéristiques.

## 2. Spécifications méthodologiques

### 2.1. Le modèle Logit

Le modèle logit ajuste la variable discrète  $y$  désignant la pauvreté (prenant la valeur 1 dans le cas affirmatif et la valeur 0 dans le cas inverse) sur une série de caractéristiques familiales, communautaires et socioprofessionnelles. Pour un ménage échantillon, la valeur prise par cette variable endogène  $y$  est associée à ses caractéristiques

démographiques et socio-économiques, notées  $\{x^1, x^2, \dots, x^k\}$  et dites variables exogènes par le modèle suivant :

$$y = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_k x_k + \epsilon \quad (1)$$

où  $x^i$  est la variable,  $\beta_i$  le coefficient du modèle et  $\epsilon$  son terme aléatoire.

Dans ce modèle logit dichotomique, la probabilité du risque de pauvreté est choisie sous une forme logistique :

## 2.2. La dominance stochastique

Un des outils les plus appliqués dans la littérature récente pour l'analyse de la pauvreté est la dominance stochastique. Il s'agit d'une méthode utile pour classer les distributions de niveaux de vie selon leur niveau de pauvreté et évaluer la variation de la pauvreté sévissant dans une société entre deux années ou deux groupes de pays ou d'individus. Elle permet particulièrement d'obtenir des classements qui sont robustes à un changement d'indice ou de seuils de pauvreté en respectant certains critères. La dominance peut être définie au sens strict ou au sens large: si B n'est classé avant A dans aucun des ordres de préférence de S, on dit que A domine B au sens large pour l'ensemble S des ordres de préférence. Si les objets du choix A et B représentent des profils temporels de revenus, on précise que la dominance est temporelle. Si les objets du choix sont des loteries et que les préférences sont représentables par des fonctions d'utilité espérée, on précise que la dominance est stochastique.

Parmi les ordres de préférence qui portent sur des richesses aléatoires  $W$  et qui sont représentables par une fonction d'utilité espérée  $U(W) = E[u(W)]$ , on distingue notamment les classes suivantes :

- classe  $S1$  des ordres de préférence qui respectent l'hypothèse de non satiété ( $u$  croissante) ;
  - classe  $S2$  des ordres de préférence appartenant à  $S1$  et présentant de l'aversion pour le risque ( $u$  croissante et concave) ;
  - classe  $S3$  des ordres de préférence appartenant à  $S2$  et tels que la dérivée troisième  $u'''$  est positive (condition nécessaire, mais non suffisante, pour que l'aversion absolue pour le risque  $Aa$  décroisse avec la richesse). Si  $W \sqsubset_{sn} W'$ , on dit que  $W$  domine stochastiquement  $W'$  à l'ordre  $n$  (Cayatte, 2009).

Le critère de dominance du 1er ordre est lié avec l'indice numérique de pauvreté. Il n'est pas averse à l'inégalité des revenus, mais il peut néanmoins établir un classement robuste. Formellement, nous pouvons affirmer sans ambiguïté que la pauvreté est moindre dans un pays  $y$  qu'un pays  $x$  si et seulement si  $P_x Z \square ,0 \square \square P_y Z \square ,0 \square$  pour tout  $Z \square \square \square ,Z \square \square$ . Le deuxième paramètre de la parenthèse indique le degré de l'indice de pauvreté d'aversion à l'inégalité au sein des pauvres,  $Z$  nous donne le seuil de pauvreté et  $P_x Z \square ,0 \square$  représente une fonction de répartition du pays  $x$  qui nous donne le nombre d'individus étant sous un seuil déterminé  $Z$ .

La puissance de ce résultat est mesurée dans le fait que pour tous les seuils de pauvreté choisis jusqu'à  $Z^+$  et pour tous les indices de premier ordre, le classement entre le pays  $x$  et le pays  $y$  sera inchangé si la condition est respectée. Les classes des indices de pauvreté sont définies par des jugements éthiques. Dans le cas des indices de premier ordre, il est établi que si le niveau de vie d'un individu s'améliore, alors le bien-être de la société s'accroît également. Ainsi, les indices de premier ordre regroupent tous les indices, dont l'indice numérique de pauvreté, pour lesquels le niveau de pauvreté diminue en réponse à un changement positif du niveau de vie d'un individu dans la société pour tout seuil de pauvreté qui n'excède pas  $Z^+$  (Chauvette, 2004).

### 2.3. Analyse des Correspondances Multiples

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est une technique factorielle qui permet de décrire de vastes tableaux issus de fichiers d'enquête. Les lignes de ces tableaux sont en général des individus (ou observations) et les colonnes sont des modalités de variables nominales (le plus souvent des modalités de réponses à des questions). Elle s'adapte également à des variables quantitatives transformées en variables qualitatives ordinaires. Son objectif principal est de mettre en évidence les catégories d'individus ayant des profils semblables relativement aux attributs choisis pour les décrire. Cette comparaison n'est rendue possible que grâce aux relations de transition liant le nuage des individus à celui des variables (ou attributs) retenues à cet effet, et matérialisées par les équations ci-dessous :

$$\begin{aligned}
 & 1 \quad x^{ik} G_s \quad \square \quad k \\
 & F \quad i \quad \square \quad \square \quad \square \quad \square \quad J \\
 & \frac{\square \quad s \quad k \quad K}{\sqrt{1 \quad x^{ik} F \quad i_s \quad \square \quad \square}} \\
 & G \quad k \quad \square \quad \square \quad \square \quad \square \quad I_k
 \end{aligned} \tag{4}$$

où  $F_s \quad \square \quad i$  est la projection des attributs de l'individu  $i$  sur le se axe factoriel du nuage des individus,  $G_s \quad \square \quad k \quad \square$ , la projection de la modalité  $k$  sur le se axe factoriel du nuage des variables,  $\square_s$ , la valeur commune de l'inertie associée à chacun de ces axes,  $x_{ik}$  la variable dichotomique prenant les valeurs 1 ou 0 selon que l'individu  $i$  possède ou non la modalité  $k$ ,  $J$  le nombre total de variables qualitatives,  $I$  le nombre d'individus

considérés dans l'analyse, et enfin  $I_k$  nombre d'individus ayant la modalité  $k$  (de la variable  $j$ ).

Compte tenu de la particularité des relations barycentriques énumérées ci-dessus, on interprète la proximité entre modalités de variables différentes en termes d'association des modalités et la proximité entre individus ou entre deux modalités d'une même variable en termes de ressemblance des individus.

### 3. Analyse des résultats

#### 3.1. Evolution de la pauvreté au Bénin

L'analyse de l'évolution de la pauvreté selon le genre a été faite selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages (sexe du chef de ménage, taille du ménage, etc.). Un accent particulier sera mis sur les facteurs différentiels du niveau de pauvreté selon le genre. La tendance de la pauvreté est analysée sur les années 2006, 2009 et 2011 et porte sur deux dimensions à savoir la pauvreté monétaire et non monétaire des hommes et des femmes chefs de ménages. De manière globale, l'incidence de la pauvreté monétaire, après avoir enregistré une baisse 2,3 points de pourcentage entre 2006 et 2009, a augmenté de 1 point de pourcentage entre 2009 et 2011. Elle est de 36,2% en 2011 contre 35,2% en 2009. Au cours de la même période, l'indice d'écart de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté ont baissé de façon significative. La sévérité qui mesure l'inégalité dans la distribution des dépenses entre les pauvres est passée de 0,045 en 2009 à 0,039 en 2011. Quant à la pauvreté non monétaire, elle a touché 30,2% des individus en 2011 contre 41,1% en 2006 soit une baisse de 10,9% qui indiquerait ainsi l'amélioration du niveau d'avoir des ménages et par la même occasion, l'effort du gouvernement dans l'amélioration de l'accessibilité aux infrastructures de base.

Au niveau désagrégé, le suivi de la pauvreté monétaire montre une dégradation de la situation des hommes chefs de ménages : la pauvreté est passée de 37,7% en 2006 à 38,0% en 2011. Chez les femmes, la tendance est contraire : on note une réduction du niveau de la pauvreté monétaire. Elle est passée de 36,4% en 2006 à 27,6% en 2011 ; soit une réduction de 1,7 point par an sur les 5 ans. Cette amélioration du niveau de pauvreté monétaire de la femme est à mettre en relation avec l'accès au microcrédit facilité par le Programme de micro Crédit aux Plus Pauvres (MCPP) initié par le Gouvernement en 2007. Les femmes sont à 98% bénéficiaires de ce programme. La profondeur et la sévérité de la pauvreté ont baissé entre 2006 et 2011 aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Cela signifie que même si au niveau des hommes il y a eu plus de pauvres dans les cinq ans, la profondeur a été réduite. On recense 53,9% personnes vivant avec moins d'un dollar par jour au niveau national dont 56,9% d'hommes pour 39,4% de femmes. Il y a donc moins de femmes que d'hommes vivant avec moins d'un dollar par jour.

Concernant la pauvreté non monétaire, c'est une tendance contraire qui s'observe. Sur la même période, les femmes chefs de ménages sont plus pauvres que les hommes chefs de ménages : 39,9% contre 28,2%. Au niveau national, cette proportion est de 30,2%

(EMICoV, 2011). Cela signifie que les femmes vivent dans un environnement moins favorable que celui des hommes. Au niveau de certaines variables de conditions de vie, les femmes ont de meilleurs indicateurs selon l'EMICoV 2011 en ce qui concerne les indicateurs des OMD désagrégés par sexe comme l'accès à l'eau, aux toilettes, aux modes d'aisance et d'évacuation des ordures. Au-delà de ces variables, la pauvreté non monétaire comprend des variables de possession de patrimoine qui sont généralement défavorables aux femmes. L'évolution de ces niveaux de pauvreté démontre que l'accès au microcrédit n'a pas eu un impact assez suffisant pour changer les conditions de vie des femmes. Toutefois, il leur a permis d'améliorer leurs dépenses de consommation ; donc de réduire leur niveau de pauvreté monétaire (Tableau 1 en Annexe).

Le croisement de la pauvreté monétaire avec la pauvreté non monétaire réduit l'écart qu'il y a entre le niveau de pauvreté des femmes chefs de ménage et celui des hommes quel que soit le type de pauvreté. Toutefois, dans la proportion des chefs de ménages vivant les deux dimensions de la pauvreté, on recense un peu plus de femmes chefs de ménages que d'hommes chefs pauvres (Tableau 1).

**Tableau 1 : Croisement pauvreté monétaire et non monétaire selon le sexe du chef de ménage**

	Incidence de pauvreté monétaire (%)	Incidence de pauvreté non monétaire (%)	Proportion de pauvres dans les deux dimensions (%)
Homme	36,1	29,5	13,9
Femme	30,1	37,9	14,4
Total	35,1	30,8	14,0

Notes: Ce tableau a été calculé sur la base des observations sans données manquantes Source : INSAE, EMICoV 2009

En vue de confirmer le faible niveau de pauvreté des femmes chefs de ménages selon la pauvreté monétaire, il a été calculé l'incidence de la pauvreté en prenant en compte la population à l'intérieur des ménages. Ceci est une innovation majeure parce qu'une répartition des membres du ménage a été faite selon le sexe afin de déterminer réellement l'incidence de la pauvreté monétaire par sexe.

Le tableau 2 nous donne le niveau de pauvreté monétaire et non monétaire de la population selon le sexe dans le ménage et non plus seulement par rapport au sexe du chef de ménage. En stratifiant la population suivant le sexe, la pauvreté est plus marquée dans la population féminine quel que soit le type en 2007. Ce constat résulte de la prépondérance de la proportion des femmes pauvres dans les ménages dirigés par les hommes (respectivement les femmes) lorsqu'on considère l'aspect monétaire (respectivement non monétaire).

**Tableau 2 : Proportion de la population pauvre suivant le sexe du CM et la type de population**

	Pauvreté monétaire	Pauvreté non monétaire
--	--------------------	------------------------

Sexe du CM	Population masculine	Population féminine	Ensemble de la population	Population masculine	Population féminine	Ensemble de la population
			Année 2007			
Homme	31,4	37,6	34,7	38,7	39,3	39,0
Femme	26,5	26,5	26,5	43,2	42,5	42,8
Ensemble	30,5	35,7	33,3	39,5	39,8	39,7
			Année 2009			
Homme	35,4	37,2	36,2	27,5	35,2	29,5
Femme	34,8	28,1	30,4	36,6	48,0	37,9
Ensemble	35,4	35,2	35,3	29,5	37,9	30,8
			Année 2011			
Homme	36,87	39,15	37,96	28,12	27,24	27,70
Femme	31,31	25,57	27,59	38,16	39,03	38,73
Ensemble	36,19	36,20	36,19	29,33	29,81	29,57

Source : Nos calculs sur la base des données EMICoV 2006-2007, 2008 et 2011.

De 2009 à 2011, les écarts semblent se resserrer globalement. L'analyse selon le sexe du CM montre que la pauvreté féminine monétaire est moins faible dans les ménages dirigés par les femmes. En revanche la pauvreté féminine non monétaire est moins marquée dans les ménages dirigés par les hommes. On peut donc en déduire au niveau de la population que la pauvreté monétaire n'est pas féminine à l'opposé de celle non monétaire.

### 3.2. Les déterminants de la pauvreté selon le sexe

#### 3.2.1. La pauvreté monétaire

L'âge, le niveau d'instruction, la taille du ménage, le statut migratoire, le type d'emploi, la catégorie socioprofessionnelle et la branche d'activités sont des facteurs de différenciation du niveau de pauvreté aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Ces facteurs déterminants sont significatifs, pour la plupart au seuil de 5%, sur le niveau de pauvreté. L'impact de ces variables va dans le même sens chez l'homme que la femme. Pour l'âge, les personnes âgées de 55 ans et plus ont des risques moins élevés d'être pauvres que les jeunes de moins de 35 ans. Les femmes comme les hommes de 35 à 44 ans ont des risques moins élevés que tous les autres groupes d'âges. Le risque le moins élevé se retrouve chez les chefs de ménages hommes de 55 ans et plus et chez les femmes chefs de ménages de 45-54 ans. L'écart d'âge entre les époux étant de 5,9 ans (EDSB2, 2006), on comprend que ces deux groupes d'âges puissent contenir les hommes et les femmes chefs de ménages ayant le moindre risque de devenir pauvres par rapport au groupe des jeunes de moins de 35 ans.

Le niveau d'instruction a un effet plus bénéfique chez les femmes que chez les hommes parce qu'à niveau d'instruction égal le risque de pauvreté est moins élevé chez la femme que chez l'homme. Au fur et à mesure qu'évolue le niveau d'instruction, les femmes et les hommes ont des risques plus faibles de devenir pauvres. En revanche, une famille de plus de 8 personnes accroît plus la pauvreté chez la femme que chez l'homme : le risque des ménages est multiplié par 15,67 chez les hommes alors que chez les femmes le risque est multiplié par 18,67 par rapport aux ménages comportant trois enfants. On en déduit que la taille élevée du ménage est un facteur défavorable à la réduction de la pauvreté. Un lien pourrait être fait entre la descendance finale du ménage et la pauvreté. Une descendance nombreuse pourrait être source de pauvreté même si l'enfant a toujours été considéré comme une richesse dans au Bénin.

Le travail salarié dans le secteur public ou privé est un facteur de réduction de la pauvreté. En effet, le risque de devenir pauvre est plus élevé aussi bien chez les hommes que chez les femmes qui ne sont pas salariés. Pour la femme inactive ou chômeuse, le risque (1,8) est plus élevé que chez l'homme (1,5). Toutefois, lorsque la femme chef de ménage est une indépendante du secteur privé, elle se retrouve moins pauvre qu'une femme travaillant dans le secteur public ou privé et aussi moins pauvre qu'un homme chef de ménage indépendant du secteur privé. Cela signifie que les femmes exerçant une activité indépendante ont des revenus qui leur permettent de satisfaire mieux leur besoin de consommation que les hommes. Les femmes s'adonnent plus au travail indépendant que les hommes. Une double explication possible est donnée pour un tel choix : premièrement, les activités indépendantes s'accommodeent mieux avec le niveau d'éducation moyennement plus faible des femmes ; deuxièmement, ces activités offrent aux femmes la flexibilité nécessaire pour associer famille et travail (Etude sur l'emploi des femmes au Bénin, 2011).

Les hommes qui ont un travail irrégulier courent plus de risques de devenir pauvres monétairement que ceux qui ont un travail continu. Dans le cas des femmes, c'est la tendance contraire qui s'observe due au fait que le temps irrégulier peut permettre aux femmes de faire des activités secondaires dans le secteur informel. Le secteur agricole hors coton semble être celui où le niveau de pauvreté est le plus élevé chez les hommes chefs de ménages. Tous les coefficients significatifs au sont inférieurs à 1% ; montrant un risque plus élevé dans la branche agricole hors coton. Cette branche de l'agriculture correspond à l'agriculture vivrière, l'agriculture destinée à l'industrie ou l'exportation, à l'élevage et à la chasse, à la sylviculture et services annexes et à la pêche.

La branche agroalimentaire semble être plus profitable aux hommes qu'aux femmes. Alors qu'elle présente un risque de pauvreté moindre, chez les femmes chefs de ménages, l'agroalimentaire entraîne un risque de pauvreté plus élevé que la pauvreté des femmes travaillant dans l'agriculture, hors coton. Le niveau d'instruction de la femme pourrait être un handicap pour sa pleine réussite dans la branche agroalimentaire composée d'industrie et d'artisanat. Tous ces résultats sont significatifs au seuil de 5%. La branche agriculture hors coton est celle qui expose aussi bien les femmes que les hommes à un niveau de pauvreté plus élevé.

### 3.2.2. La pauvreté non monétaire

Comme dans le cas de la pauvreté monétaire, la pauvreté non monétaire des femmes et des hommes est déterminée par certaines caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques. L'âge est un facteur de réduction de la pauvreté aussi bien chez les femmes chefs de ménages que chez les hommes chefs de ménages sauf pour le groupe d'hommes de 45 à 54 ans où le risque par rapport aux moins de 35 ans est multiplié par 1,13. La possession de patrimoine à cet âge est fondamentale chez les hommes. A cet âge, la plupart des hommes sont mariés et ont une descendance, ce qui peut justifier leurs besoins plus élevés de patrimoine. Comme dans le cas de la pauvreté monétaire, le niveau d'instruction a un effet négatif sur la pauvreté : au fur et à mesure qu'augmente le niveau d'instruction, le niveau de pauvreté non monétaire diminue.

La taille du ménage est un facteur d'aggravation de la pauvreté monétaire aussi bien chez les femmes chefs de ménages que chez les hommes chefs de ménages. Ainsi, plus la taille du ménage chez les hommes est élevée, plus le risque de pauvreté monétaire augmente. La tendance est semblable chez les femmes chefs de ménages. La taille du ménage influence aussi bien les dépenses de consommation que les conditions de vie et d'habitation. Le sens de la relation avec la pauvreté varie suivant les pays.

**Tableau 3 : Répartition de l'incidence de la pauvreté selon la taille du ménage et le sexe du CM**

	Incidence de la pauvreté (%)			Incidence de pauvreté non monétaire (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Moins de 3 personnes	5,0	5,0	5,0	33,2	41,2	36,5
3 à 4 personnes	18,2	21,3	19,0	30,0	35,9	31,7
5 à 7 personnes	36,3	42,9	37,2	29,4	38,9	30,8
8 personnes ou plus	49,9	57,8	50,3	28,7	35,4	29,0
Ensemble	36,1	30,3	35,2	29,5	37,9	30,8

Source : INSAE, EMICoV 2010

Dans le cas du Bénin, l'analyse fondée sur les indices de pauvreté met en évidence une relation croissante dans la sphère monétaire et décroissante avec l'approche non monétaire. En effet, les individus vivant dans les ménages de taille élevée sont plus touchés par la pauvreté monétaire que ceux vivant dans les ménages de petite taille. Par contre la pauvreté non monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages de petite taille comparativement aux ménages de grande taille. La pauvreté monétaire s'est améliorée en 2011 par rapport à la situation de 2009 pour les ménages de moins de 8 personnes, alors que la situation des ménages de 8 personnes et plus s'est aggravée en 2011 par rapport à 2009. La pauvreté non monétaire affiche une dynamique inverse pour les mêmes groupes de ménages entre 2009 et 2011 (EMICoV, 2011).

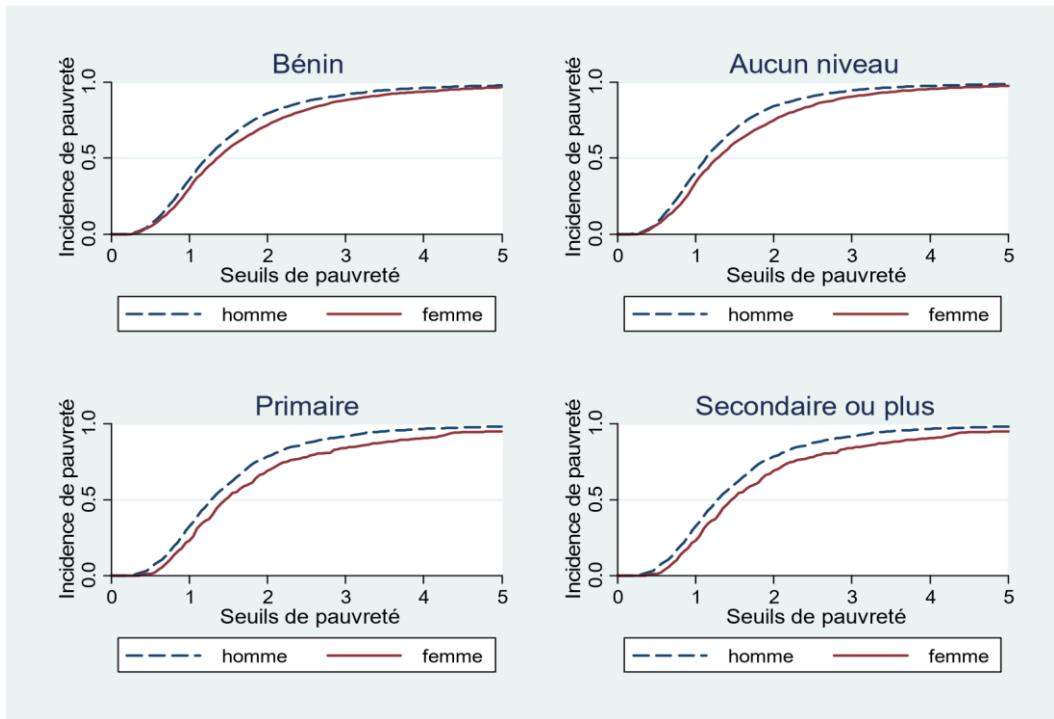
En ce qui concerne l'activité économique, le travailleur indépendant a un risque de pauvreté non monétaire plus élevé que celui qui travaille dans le secteur public ou privé ou est chômeur ou inactif. La même tendance s'observe également chez les femmes chefs de ménages. L'effet de la branche d'activité sur la pauvreté non monétaire est semblable à celui de la pauvreté monétaire. Tous les chefs de ménages qui travaillent dans les branches d'activités autres que dans le pôle agriculture hors coton ont un risque de pauvreté plus réduit que ceux qui sont dans cette branche aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Une petite nuance cependant, comme dans le cas de la pauvreté monétaire, les femmes travaillant dans la branche agroalimentaire ont un niveau de pauvreté non monétaire plus élevé que celles qui travaillent dans le pôle agriculture hors coton.

Toutefois, cet impact n'est pas significatif au seuil de 5 % contrairement aux autres facteurs ou le niveau de significativité varie entre 1 et 5%. Face à ces différents facteurs de risque, une analyse de la pauvreté par la méthode de dominance stochastique a été faite pour confirmer le niveau de pauvreté différentielle des hommes et des femmes dans le domaine monétaire et non monétaire.

### **3.2. La dominance stochastique**

Le niveau plus élevé de la pauvreté des hommes chefs de ménages est confirmée par l'analyse de la dominance stochastique de la pauvreté monétaire selon le niveau d'instruction. La courbe de pauvreté des hommes chefs de ménage est nettement au-dessus de celle des femmes chefs de ménage.

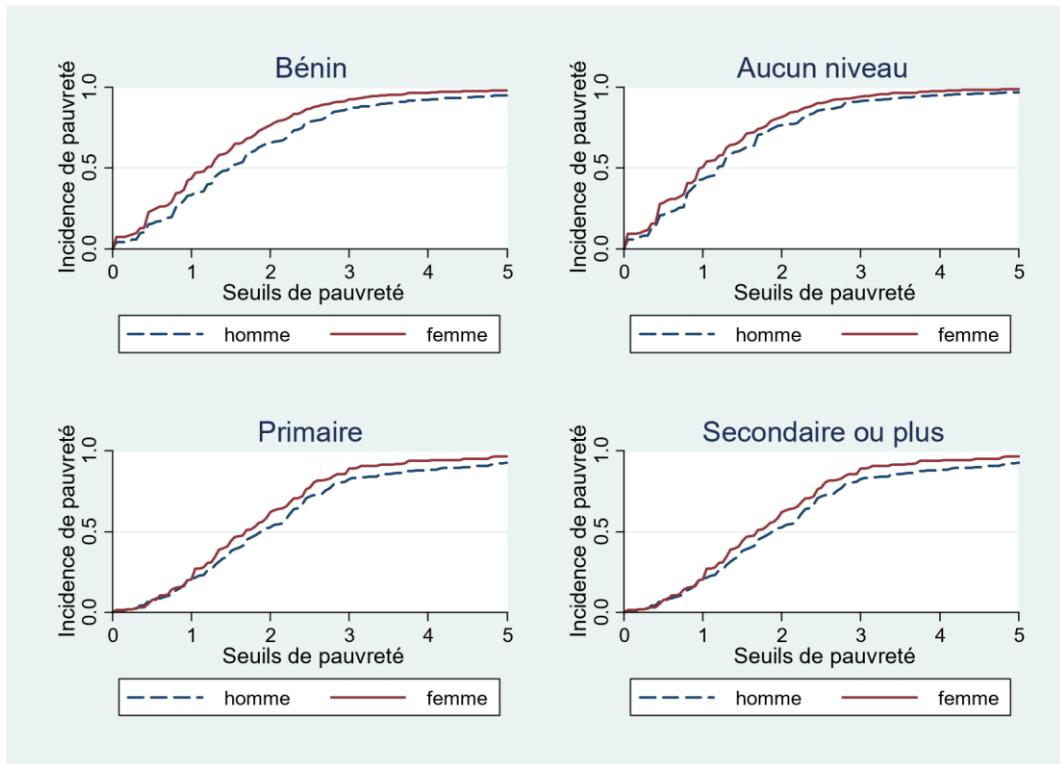
**Graphique 1 : Courbes de dominance stochastique de premier ordre de pauvreté monétaire selon le niveau d'instruction et le sexe.**



Cette différenciation pourrait se justifier en partie par la vulgarisation de l'accès des femmes au microcrédit. Toutefois, ce crédit ne leur permet pas d'avoir assez de patrimoine mais leur permet juste d'améliorer leurs dépenses de consommation. En effet, selon les données de EMICoV, 2011, 89,4% des femmes contre 75,1% des hommes ont eu accès au microcrédit de façon globale. Mais ces crédits ne leur ont permis d'avoir plus de patrimoine que les hommes.

Une étude de MCMEJF (2011) montre en effet que si les conditions d'accès des femmes au crédit sont allégées par des innovations spécifiques (caution solidaire par exemple), les montants qu'elles peuvent emprunter sont nettement plus faibles que ceux des hommes. Mieux, les femmes qui empruntent ont presque exclusivement recours aux Institutions de Micro Finance (IMF) qu'aux banques (MCA, 2007, Etude sur l'emploi des femmes au Bénin, 2011). Ainsi, la courbe de la dominance sur la pauvreté non monétaire et le niveau d'instruction montre nettement que les femmes chefs de ménages sont plus pauvres que les hommes chefs de ménages. La dominance est moins nette lorsque les femmes et les hommes sont sans instruction.

**Graphique 2 : Courbes de dominance stochastique de premier ordre de pauvreté non monétaire selon le niveau d'instruction et le sexe**



Les différentes courbes confirment que les femmes chefs de ménage sont moins pauvres que les hommes chefs de ménages pour la pauvreté monétaire. Toutefois, c'est la situation inverse qui s'observe lorsque l'on s'intéresse à la pauvreté non monétaire. Après la détermination des facteurs déterminants, il sera procédé à l'analyse de la mobilité des femmes et des hommes chefs de ménages dans la pauvreté.

### 3.3. Analyse de la dynamique des ménages dans la pauvreté

Au niveau de la mobilité de la pauvreté, les femmes chefs de ménages non pauvres ont moins basculé dans la pauvreté que les hommes chefs de ménages : 26,68% des 73,32 % de chefs de ménages non pauvres en 2006 sont devenus pauvres en 2009. Chez les hommes 35,26% des non pauvres en 2006 sont devenus pauvres en 2009. Un peu plus d'une femme chef de ménage sur trois (34,38%) contre un peu plus d'un chef de ménage homme sur deux dans les non pauvres sont devenus pauvres monétairement en 2009. Cette situation témoignerait de la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté plus profitables aux femmes qu'aux hommes. La stabilité dans la pauvreté est plus prononcée chez les hommes chefs de ménages que chez les femmes chefs de ménages. Tandis que 79% des femmes chefs de ménages sont restées stables dans la catégorie des pauvres, chez les hommes, cette proportion est de 82% montrant ainsi une amélioration des conditions de vie plus favorables aux femmes chefs de ménages qu'aux hommes chefs de ménages. Pour réduire les inégalités de genre, une attention devrait être aussi portée aux hommes à travers des stratégies pro-pauvres bien ciblées.

**Tableau 4 : Matrice de transition dans la pauvreté monétaire entre 2006 et 2009**

Situation de pauvreté en 2006	Situation de pauvreté en 2009		Population totale du Panel
	Non pauvre	Pauvre	
Bénin			
Non pauvre	66,00	34,00	2682876
Pauvre	55,06	44,94	1405042
Ensemble	62,24	37,76	4087918
Sexe du chef de ménage			
Hommes			
Non pauvre	64,74	35,26	2290179
Pauvre	54,94	45,06	1216560
Femmes			
Non pauvre	73,32	26,68	392697
Pauvre	55,84	44,16	188482

Source : INSAE, EMICoV (2006, 2009)

De manière globale, la dynamique de la pauvreté est en faveur des femmes. Entre 2006 et 2009, il y a 23,03 % d'hommes qui sont entrés dans la pauvreté contre 18,03 % de femmes, soit un écart de 5 %. Toutefois, autant d'hommes que de femmes sont sortis de la pauvreté dans la même période. Il y a plus d'hommes que de femmes à durer dans la condition de pauvreté : 15,63 % contre 14,32 %. En définitive, 49,54 % de femmes n'ont jamais été pauvres entre 2006 et 2009, contre 42,28 % d'hommes. L'écart de 7,26 points.

**Tableau 5 : Répartition des ménages selon leur mobilité dans la pauvreté entre 2006 et 2009**

Sexe du chef de ménage	Entrée dans la pauvreté	Sortie de la pauvreté	Jamais pauvre	Toujours pauvre	Population totale du Panel
Homme	23,03	19,06	42,28	15,63	3 506 740
Femme	18,03	18,11	49,54	14,32	581 179

Source : INSAE, EMICoV (2006, 2009)

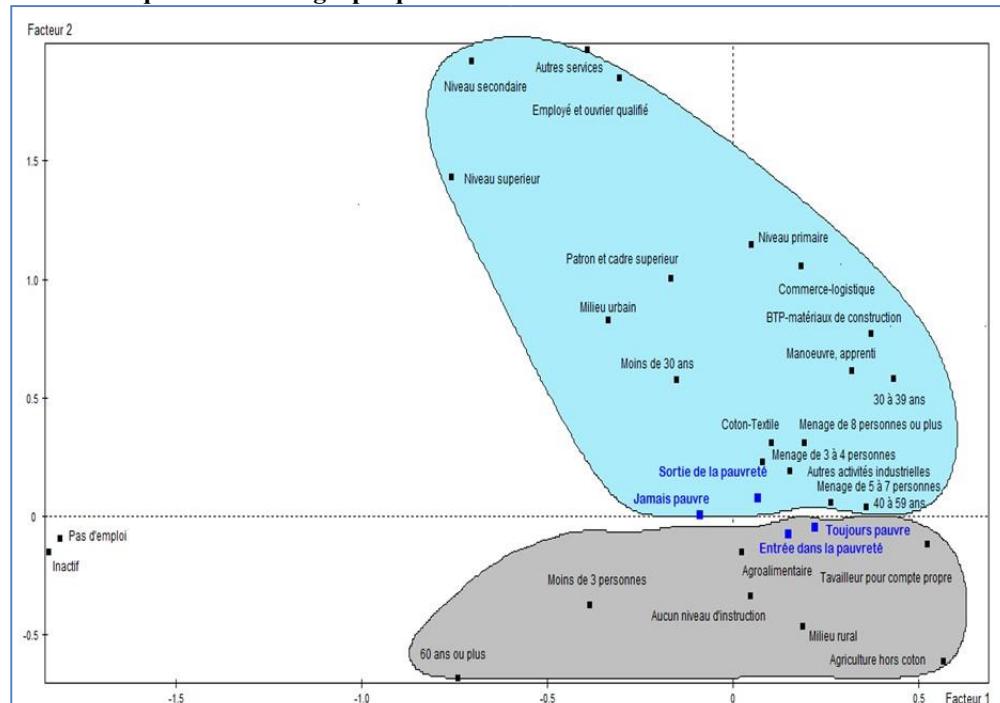
L'analyse du Tableau 3 en Annexe montre des changements dans les dépenses de consommation des ménages. L'observation de la matrice de passage, fait ressortir que les femmes chefs de ménages dans leur ensemble ont plus amélioré leurs dépenses de consommation entre 2006 et 2009 que les hommes chefs de ménages. Ces femmes ont des proportions de dépenses de consommation en 2009 plus élevées dans la catégorie riche et plus riche que celles des hommes. En revanche, chez les hommes chefs de ménages, ils ont plus consommé dans la catégorie des ménages très pauvres, pauvres et moyens que les femmes chefs de ménages. Cette matrice de passage montre bien une amélioration du niveau de pauvreté monétaire des femmes chefs de ménages que celui des hommes chefs de ménages.

### 3.4. Le profil de pauvreté des femmes et des hommes chefs de ménages selon la mobilité

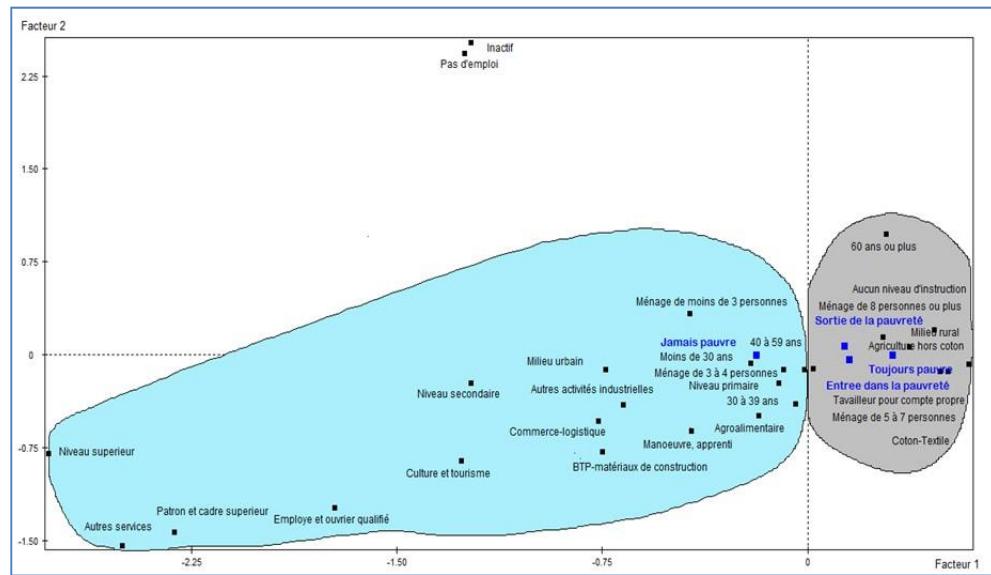
On peut déduire après ces différentes analyses différentielles selon le genre, que les femmes et les hommes chefs de ménages qui sont pauvres monétaires ou non monétaires, qui transitent ou sortent de la pauvreté ou qui restent dans la pauvreté de façon durable ont des profils distincts. La connaissance de ces profils pourrait permettre une meilleure définition des stratégies de lutte contre la pauvreté, donc un meilleur ciblage des actions et de leurs bénéficiaires.

Les femmes pauvres ou qui entrent dans la pauvreté ont les caractéristiques ci-après : aucun niveau d'instruction, actives dans la branche agriculture hors coton ou agroalimentaire, travaillent à leur propre compte, sont dans le milieu rural, ont 60 ans et plus mais ont moins de 3 personnes à charge. Les hommes pauvres quant à eux présentent le profil suivant : aucun niveau d'instruction, actifs dans la branche agriculture hors coton ou dans le coton-textile, travaillent à leur propre compte, sont dans le milieu rural, ont 60 ans et plus, ont des ménages de 5 personnes ou plus.

**Graphique 3 : Profil des femmes selon la mobilité dans la pauvreté et suivant les caractéristiques sociodémographiques**



**Graphique 4 : Profil des hommes selon la mobilité dans la pauvreté et suivant les caractéristiques sociodémographiques**



#### 4. Conclusion

L'analyse de la pauvreté selon le genre montre que les femmes chefs de ménages ont un niveau de pauvreté monétaire moins faible chez les hommes chefs de ménage. Toutefois au niveau non monétaire, elles sont plus pauvres que les hommes. Les facteurs déterminants de ces différences de pauvreté sont aussi bien l'âge, la taille du ménage, la branche d'activités, le type d'activité, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'instruction. Ce dernier facteur diminue le risque d'exposition à n'importe quel type de pauvreté aussi bien chez les hommes que chez les femmes lorsqu'il augmente. Toute analyse faite, il ressort que les femmes chefs de ménages au Bénin sont plus vulnérables à la pauvreté que les hommes chefs de ménages. En effet, à partir du profil déterminé des femmes et des hommes qui transitent dans la pauvreté ou qui sont pauvres, c'est-à-dire le noyau dur de la pauvreté, les femmes et les hommes partagent les mêmes caractéristiques à la seule différence de la taille du ménage. Les femmes ayant moins de trois personnes dans le ménage se retrouvent dans le noyau dur alors qu'il faut au moins 5 personnes pour les hommes chefs de ménages pour être dans ce noyau dur. Cette étude permet de montrer que les femmes chefs de ménages sont en définitive, tous facteurs confondus, plus exposées au risque d'être pauvres que les hommes chefs de ménages parce que la taille moyenne du ménage au Bénin est supérieure à 4.

#### Références bibliographiques

- Banque Mondiale (1990), Analysis plans for understanding the social dimensions of adjustment, Washington, SDA unit, Report N°8691-AFR.
- Boutkhili, K., (2003), *L'impact de la mondialisation sur le Marché du travail, émigration des femmes dans les pays du Maghreb*, 15 p.

- Cayatte, J.-L., (2009), Microéconomie de l'incertitude. 2<sup>ème</sup> Edition, De Boeck, p. 399.
- Chauvette, J. F., (2004), Pauvreté au Canada : 1973-1997 ; mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.) Département d'économique - Faculté des Sciences Sociales, Université Laval, Québec. 60 p. décembre 2004.
- El Ayanaoui, J. P., (1998), Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté : une analyse appliquée au cas du Maroc. Document de travail.
- Insae, (2011), Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages 2<sup>ème</sup> édition EMICoV.
- Keke J-C., Biaou, A., (2010), Dynamique du marché du travail au Bénin, Etudes et document n° 002/2010, 39 p.
- Lachaud, J.-P., (1998), Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché du travail en Afrique : le cas du Burkina Faso, Centre d'économie du développement Université Montesquieu Bordeaux IV France, Document de travail N°32.
- Martinetti, C., (2000), A Multidimensional assessment of well-being based on Sen's functioning approach, Dipartimento Economia Pubblica e Territoriale, Università di Pavia.
- Medédji; D., (2011), Note sur les politiques et programmes sur l'emploi des jeunes au Bénin, Document de travail.
- Ministère Chargé de la Microfinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF), 2011 : Etude sur l'emploi des femmes au Bénin.
- Clark, D., A., (2005), The Capability Approach; Its development, critics ad recent advances, University of Oxford, economics.ouls.ox.ac.uk/14051/1/gprg-wps032.pdf.
- UNDP (2010), Ministère Chargé de la Microfinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF), 2010 : Politique Nationale de l'Emploi et Plan d'actions 2010 – 2014, 88 p.
- UNPD (2011), Politiques de croissance pro-pauvre:contraintes et défis au Bénin, 232 p.

## Annexes

**Tableau A : Répartition des ménages en pourcentage suivant la pauvreté monétaire, la pauvreté non monétaire et les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages sur la période 2006-2011**

[La situation de référence est considérée comme 1, lorsque le coefficient est à 1, le risque est plus élevé dans le groupe considéré que dans celui de référence, lorsqu'il est inférieur à 1 le risque est plus faible.]

	2006						2009						2011					
	Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire			Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire			Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Masculin	0,377 0,117	0,055	0,404	0,045	0,009	0,362	0,108	0,046	0,295	0,120	0,065	0,380	0,104	0,041	0,282	0,110	0,067	
Féminin	0,364	0,110	0,049	0,448	0,056	0,012	0,304	0,086	0,036	0,379	0,166	0,095	0,276	0,070	0,027	0,399	0,175	0,113
Ensemble	0,375	0,116	0,054	0,411	0,047	0,009	0,352	0,104	0,045	0,308	0,127	0,070	0,362	0,098	0,039	0,302	0,121	0,074

Source : INSAE, EMICoV (2006, 2009, 2011)

**Tableau A2 : Répartition des facteurs déterminants de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage.**

Non migrant	(réf)											
Migrant	0,636	0,000	0,813	0,000	0,651	0,000	0,814	0,000	0,662	0,000	0,552	0,000
B. Segmentation du marché de du travail												
5. Type d'emploi du CM												
Emploi continu	(réf)											
Emploi irrégulier	1,102	0,000	1,096	0,000	1,007	0,487	0,563	0,000	1,281	0,000	0,877	0,000
6. Catégorie socioéconomique												
Salarié public/privé	(réf)											
Indépendant privé	1,016	0,224	1,265	0,000	1,285	0,000	0,593	0,000	1,104	0,016	1,512	0,000
Chômeurs/Inactifs	1,318	0,000	1,185	0,000	1,934	0,000	1,896	0,000	1,007	0,900	3,868	0,000
7. Branche d'activités (Pôles de développement ) du												
Agriculture hors cotton	(réf)											
Coton-Textile	0,587	0,000	0,314	0,000	0,246	0,000	0,709	0,000	0,179	0,000	0,118	0,000
Commerce-logistique	0,709	0,000	0,208	0,000	0,195	0,000	0,606	0,000	0,269	0,000	0,223	0,000
Agroalimentaire	0,550	0,000	0,302	0,000	0,213	0,000	1,171	0,001	1,052	0,072	0,720	0,000
BTP - matériaux de construction	0,748	0,000	0,304	0,000	0,187	0,000	0,630	0,000	0,300	0,000	0,508	0,000
Culture et tourisme	0,639	0,000	0,231	0,000	0,240	0,000	0,763	0,000	0,421	0,000	0,357	0,000
Autres activités industrielles et artisanales	0,914	0,000	0,319	0,000	0,225	0,000	0,654	0,000	0,248	0,000	0,126	0,000
Autres services	0,526	0,000	0,463	0,000	0,240	0,000	0,371	0,000	0,319	0,000	0,240	0,000

Source : INSAE, EMICoV 2010

**Tableau A3 : Matrice de transition dans les quintiles de dépenses par tête entre 2006 et 2009**

Quintiles de dépenses par tête en 2006		Quintiles de dépenses par tête en 2009					
		Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Population du panel
Milieu de résidence							
Urbain							
	Plus pauvre	33,08	22,44	21,55	15,04	7,89	233639
	Pauvre	21,18	25,15	24,14	16,94	12,59	241426
	Moyen	12,93	19,35	22,62	23,86	21,23	254554
	Riche	8,27	13,21	16,70	28,35	33,47	272219
	Très riche	3,04	4,48	9,63	23,89	58,96	255441
	Ensemble	15,24	16,69	18,79	21,87	27,41	1257280

Rural							
	Plus pauvre	36,06	26,30	21,11	11,43	5,10	883564
	Pauvre	28,45	26,54	19,95	17,22	7,84	705389
	Moyen	19,55	23,87	23,14	21,53	11,92	585262
	Riche	16,01	21,98	23,28	24,35	14,38	442106
	Très riche	17,34	17,84	20,96	21,98	21,88	214317
	Ensemble	26,20	24,54	21,57	17,78	9,91	2830638
Sexe du chef de ménage							
Homme							
	Plus pauvre	36,06	24,96	21,46	12,21	5,31	991706
	Pauvre	26,80	26,82	20,51	17,00	8,87	803860
	Moyen	17,61	23,20	23,33	22,01	13,85	710788
	Riche	13,55	19,72	20,80	25,52	20,41	602509
	Très riche	<b>10,15</b>	<b>11,03</b>	<b>15,58</b>	<b>22,79</b>	<b>40,44</b>	<b>397876</b>
	Ensemble	23,39	22,55	20,84	18,78	14,44	3506740
Femme							
	Plus pauvre	30,56	29,71	19,16	11,96	8,61	125496
	Pauvre	25,45	22,66	23,87	17,96	10,07	142955
	Moyen	17,15	18,67	21,07	23,45	19,66	129028
	Riche	10,40	12,84	20,61	27,77	28,38	111817
	Très riche	6,31	8,06	10,47	24,26	50,91	71883
	Ensemble	19,45	19,60	19,95	20,55	20,46	581179
Bénin							
	Plus pauvre	35,44	25,49	21,21	12,18	5,68	1117203
	Pauvre	26,60	26,19	21,02	17,15	9,05	946815
	Moyen	17,54	22,50	22,98	22,23	14,74	839817
	Riche	13,06	18,64	20,77	25,87	21,66	714326
	Très riche	9,56	10,58	14,80	23,02	42,04	469758
	Ensemble	22,83	22,13	20,71	19,03	15,29	4087918

Source : INSAE, EMICoV (2006, 2009)